

# INFORMATIONS **CORONAVIRUS**

## COVID-19

Lettre d'information N°7 du 15 mai 2020

### **Le bilan du COVID-19 en Vaucluse et en région PACA au 15 mai 2020**

- 16 232 Personnes testées positives au coronavirus covid-19 en région PACA
- 32 Personnes hospitalisées en Vaucluse dont 1 personne en réanimation en Vaucluse
- 222 Personnes sont sorties de l'Hôpital et ont pu regagner leur domicile
- 39 Personnes décédées dont 33 en établissement hospitalier et 6 en EHPAD



### **Vie Pratique :**

➔ Mise en place des outils numériques « SI-DEP » et « Contact Covid » destinés au suivi des malades du covid-19: <https://bit.ly/2zF0mI0>

➔ Marche à suivre et conditions pour faire le test relatif à l'épidémie de covid-19 : <https://bit.ly/2WtGuAl>

➔ FAQ sur les différents types de masques : <https://bit.ly/3bsniHD>

➔ Paiement sans contact par carte bancaire relevé à 50€ <https://bit.ly/3fH3XWq>

➔ FAQ du ministère de l'Education nationale, concernant les conditions générales de réouverture des écoles, le cadre sanitaire, la continuité pédagogique et le calendrier scolaire : <https://bit.ly/2Lsg3oB>

➔ Que faire si je suis en contact ou j'ai été en contact, avec une personne malade du COVID-19 : <https://bit.ly/3dENv7h>

➔ Mise à disposition par l'Institut national du cancer des consignes à respecter en période de covid-19 lorsque l'on est atteint d'un cancer et que l'on est en traitement : <https://bit.ly/2LTb0ny>

➔ Maintien de la vigilance quant à l'emploi du feu dans le Vaucluse : <https://bit.ly/3dHPOXk>

➔ Opération de contrôle sur le réseau des transports en commun par le préfet du Vaucluse et la police nationale : <https://bit.ly/2yJhhsT>

➔ **Arrêté du 12 mai 2020** fixant le modèle de déclaration de déplacement hors du département et à plus de 100 kilomètres du lieu de résidence : <https://bit.ly/2WyoGuu>

➔ **Décret 2020-551** autorisant l'adaptation et la création de traitements de données à caractère personnel destinées à permettre l'identification des chaînes de contamination du virus covid-19 et assurer le suivi et l'accompagnement des personnes : <https://bit.ly/2LtyNR>

### **Mesures de déconfinement dans le département :**

➔ Retrouvez la stratégie locale de déconfinement <https://bit.ly/3du1rAR> <https://bit.ly/2AdoKke>

➔ **Téléchargez l'attestation dérogatoire pour les déplacements de plus de 100km :** <https://bit.ly/2WRPIW0>

### **Solidarité :**

➔ Mise en place d'une aide de l'Etat permettant une réduction sur la réparation de son vélo : <https://bit.ly/2T8OkgI>

➔ Ouverture de la plateforme d'aide exceptionnelle de 200€ à destination des étudiants et jeunes en situation de précarité : <https://bit.ly/2Z1pFyG>

➔ Dans un contexte où les risques sanitaires et professionnels touchent plus particulièrement les personnes en situation de handicap, cette plateforme dédiée leur apporte des outils et des conseils pour faciliter leurs démarches liées à la formation ou à la recherche d'emploi. <https://bit.ly/3dLzcxB>

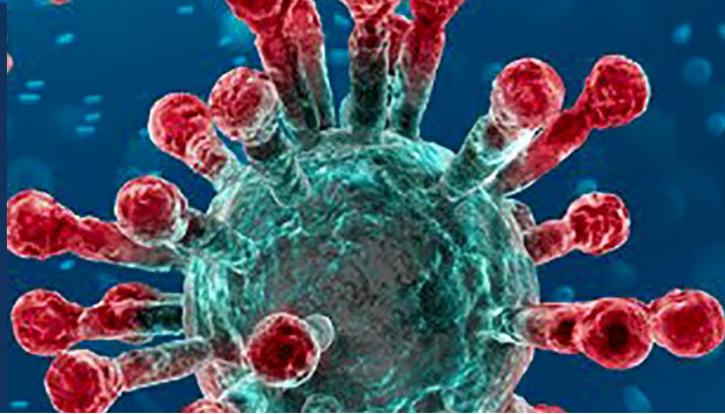
➔ Vous pensez être éligible au complément familial, vérifiez vos droits sur : <https://bit.ly/2WAc8w5>

➔ La Haute autorité de santé publie des fiches pratiques dédiées à la prise en charge des personnes guéries du covid-19 pour allier rééducation et réadaptation : <https://bit.ly/3cuEcqf>

➔ **N'oubliez pas la plateforme de mobilisation de réserve civique en vous rendant sur [jeuxaider.gouv.fr](http://jeuxaider.gouv.fr)** pour soutenir le secteur associatif : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr>

# INFORMATIONS CORONAVIRUS

Retrouvez aussi toute l'info du gouvernement sur le **COVID-19**  
<https://bit.ly/2URXoYz>



## L'espace des professionnels :

➔ Dispositif de soutien pour le secteur du tourisme, via la plateforme « <https://www.plan-tourisme.fr> » permettant à chaque entreprise d'identifier les différentes aides dont elle peut bénéficier.

➔ Publication d'un questions-réponses sur le télétravail et le déconfinement pour aider les entreprises et les salariés dans cette organisation du travail : <https://bit.ly/3cvqKCH>

➔ Le plan national de déconfinement décrypté à l'usage entreprises : <https://bit.ly/2WYqohs>

➔ Activation de la plateforme permettant aux entreprises de moins de 50 salariés, micro-entrepreneurs, professions libérales et agricoles de passer commandes de masques de protection : <https://masques-pme.laposte.fr>

➔ Déploiement d'un plan de contrôle concernant les demandes d'activité partielle : <https://bit.ly/2WZXT2Q>

➔ Mise en place du forfait « mobilité durable », une prime qui permet jusqu'à 400 euros de prise en charge des déplacements domicile-travail effectué en vélo, covoiturage ou engins en free-floating : <https://bit.ly/3fMKoMw>

➔ Lancement d'une newsletter par le ministère de l'Economie, permettant de recevoir les nouvelles mesures à destination des entreprises : <https://bit.ly/3cvpGP0>

➔ Édition d'un guide douanier d'importation de masques face à l'épidémie de covid-19 : <https://bit.ly/3cuSLKC>

➔ Rappel des obligations générales de l'employeur ainsi que de sa responsabilité : <https://bit.ly/364HC0p>

➔ Recommandations et conseils à destination des acteurs intervenant dans le champ de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue : <https://bit.ly/369G8Co>

## SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



## La veille juridique, pour aller plus loin :

➔ **Arrêté du 4 mai 2020** permettant la continuité des services de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité jusqu'au 1er juillet 2020. <https://bit.ly/2LxRA0V>

➔ **Décret 2020-552** relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par l'épidémie de covid-19. <https://bit.ly/3fSDsNS>

➔ **Arrêté du 11 mai 2020** déterminant des modalités particulières en matière de compte-épargne temps dans la fonction publique d'Etat pour faire face à l'épidémie de Covid-19 : <https://bit.ly/2z2JI55>

➔ **Décret 2020-552** relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par l'épidémie de covid-19 : <https://bit.ly/3fSDsNS>

➔ **Décret 2020-548** prescrivant les mesures générales pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire : <https://bit.ly/2yW6MIM>